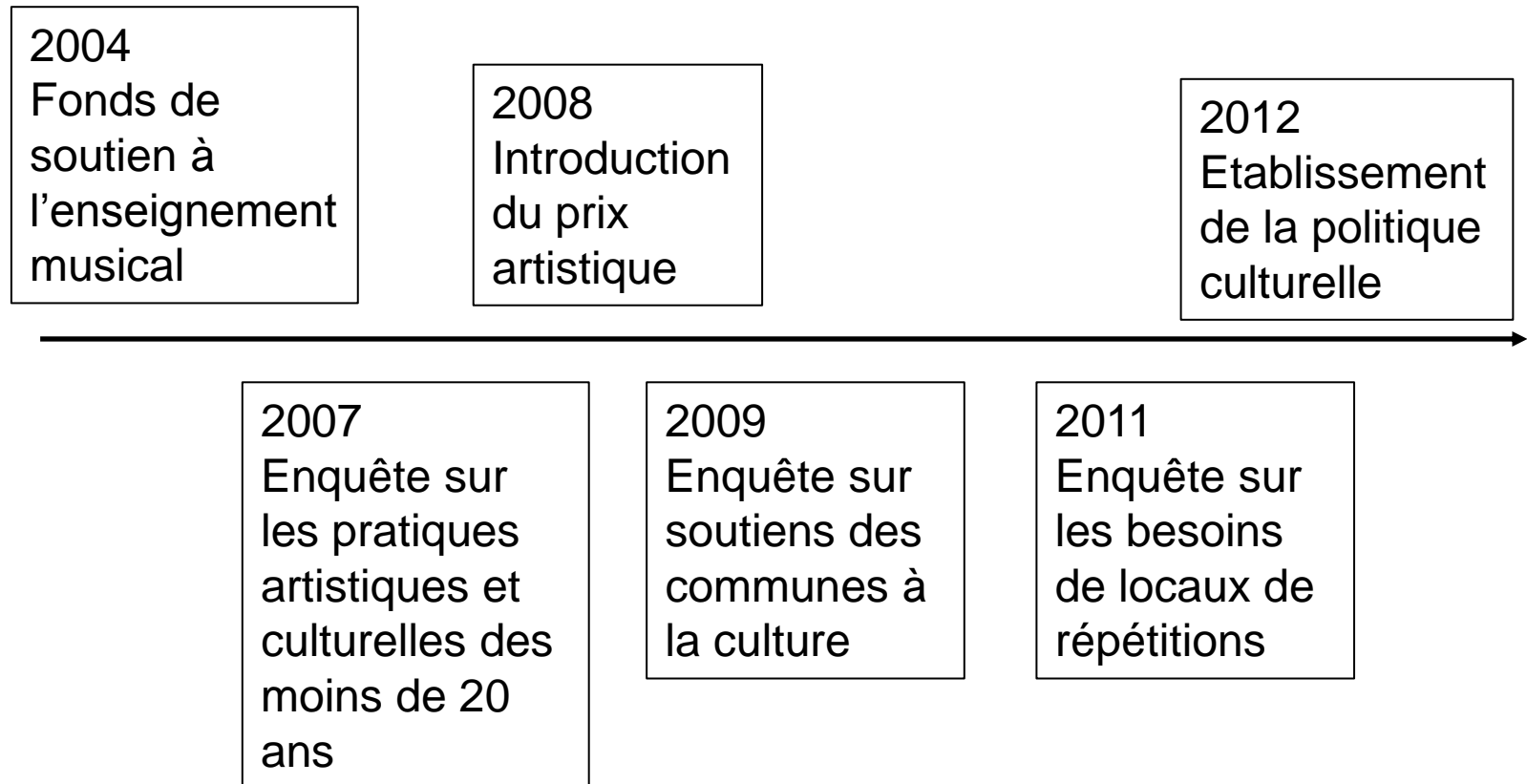


SOLIDARITE CULTURELLE DANS LE DISTRICT DE NYON

SOLIDARITE CULTURELLE DANS LE DISTRICT DE NYON

1. Les prémices de la politique culturelle
2. La politique culturelle
 - Les critères
 - Les priorités
 - Les moyens
3. Le financement
4. Les résultats
5. Récentes études
6. Questions - échanges

1. Les prémices de la politique culturelle



2. Politique culturelle

1. Constats

- Offre culturelle dense très mal répartie
- Villes VS Communes
- Souhait de financement solidaire peu évident
- Grands besoins du monde culturel

2. Stratégie

- La culture se délocalise
 - Les spectacles se donnent également dans les villages
 - Les acteurs culturels se mettent en réseau
- Les communes ne paient que si elles bénéficient directement des prestations (subsidiarité)

2. Politique culturelle

3. Les axes de la politique culturelle, ses priorités

- Le Conseil régional soutient :
 - tous les arts (par étape, en commençant par les arts de la scène)
 - en priorité la création artistique professionnelle
 - les lieux de création, de production et d'expression artistique
 - les actions d'éveil et de participation des enfants et des jeunes
 - des projets dont la portée est régionale et qui sont caractérisés par :
 - un haut niveau de qualité
 - l'innovation
 - l'expérience
 - la prise de risque

2. Politique culturelle

4. Les moyens (CHF 420'000.-- en 2017)

- Aides ponctuelles (environ 70'000.--/an)
- Aides régulières (environ CHF 60'000.--)
- Conventions (CHF 280'000.--)
- Prix artistique (CHF 10'000.--)

Mais également

- Groupe de travail
- Etudes / enquêtes
- Actions de facilitation, mises en réseau, accompagnement

3. Le financement

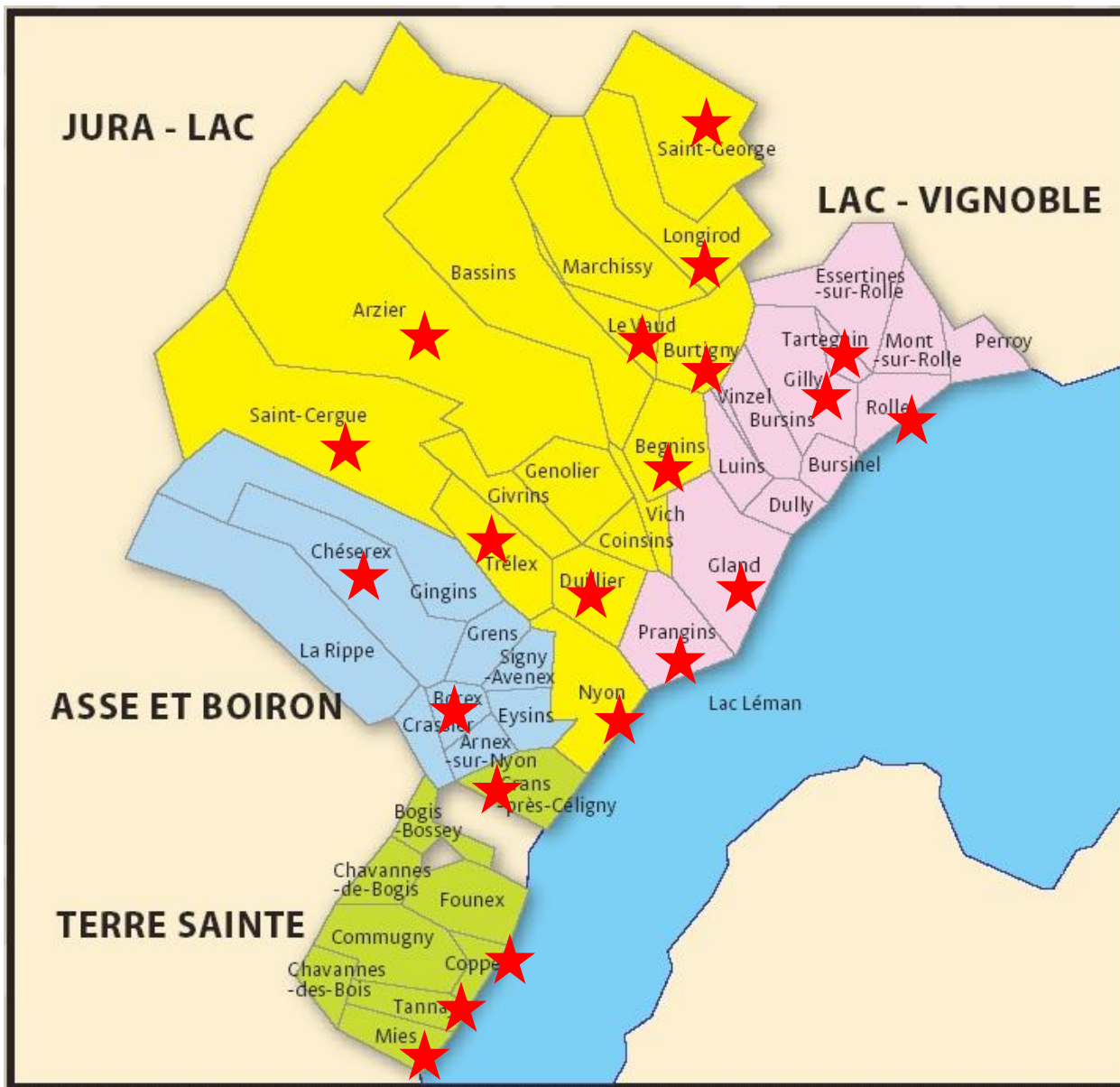
C'est la politique des moyens qui prévaut !

- Env. CHF 4.-- par habitant pris dans la cotisation annuelle des communes
 - Par comparaison à Nyon : CHF 320.--/hab.
- Budget d'env. CHF 220'000.– entre 2006 et 2012
- CHF 400'000.– dès l'introduction de la loi sur l'enseignement de la musique (LEM)
- Fonds annexes disponibles pour certains projets, par exemple :
 - projets liés au tourisme culturel (CHF 150'000.--/an)
 - Budgets annexes (par ex. communication)
 - Infrastructures

4. Les résultats

En 2016, le Conseil régional a soutenu :

- 24 projets ponctuels
- 8 projets réguliers / institutions
- 4 conventions
- Prix artistique



5. Récentes études

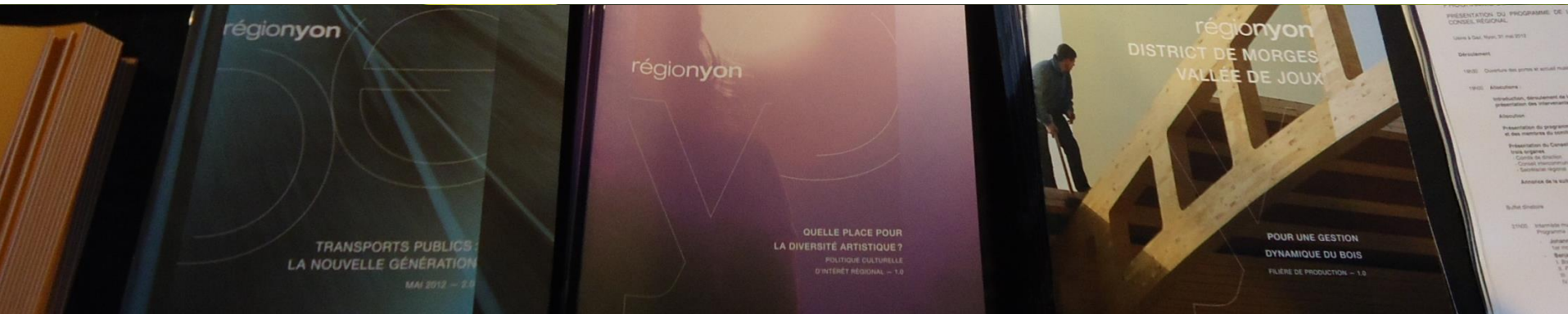
Etudes sur les retombées économiques

- Justification du soutien aux institutions culturelles
- Démonstration du caractère supra-régional des certaines institutions
- Développement de la politique touristico-culturelle

Etude sur le patrimoine du siècle des Lumières et de leur tournant

- Démonstration du potentiel culturel et touristique régional
- Mise en place de mesures pour la valorisation du patrimoine en cours

6. Questions - échanges



Ce n'est pas le champ qui nourrit, c'est la culture ! Proverbe russe

Merci de votre attention !